

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 06 décembre 2023

LA TRANSACTION INSTAURÉE À CHÂTELLERAULT

Simplifier les actions en justice du maire

La Ville de Châtellerault et le ministère de la Justice ont signé, ce mercredi 6 décembre 2023, **une convention de mise en œuvre de la transaction par le maire**, en présence de Cyril Lacombe, procureur de la République de Poitiers. Derrière cette appellation se cache un dispositif créé en 2006 par le législateur. La transaction est un moyen de simplifier les démarches judiciaires à l'égard d'un contrevenant.

Initié par le maire, ce dernier peut proposer, **en cas d'atteintes légères aux biens de la commune**, une transaction consistant en **la réparation du préjudice à l'auteur des faits**. Pour le premier magistrat, cela représente **une solution autonome et de proximité** afin d'obtenir une indemnisation rapide de la collectivité. L'indemnisation peut alors prendre deux formes : soit celle d'une indemnisation financière, soit celle d'une activité non rémunérée au profit de la commune.

Les avantages d'une transaction sont **multiples** :

- Une réponse de proximité aux atteintes légères au patrimoine de la commune (dégradations, abandon de déchets ou d'épaves de véhicules),
- Un renforcement du partenariat entre le maire et l'autorité judiciaire,
- Un dispositif pragmatique dans le but d'obtenir une indemnisation rapide du préjudice,
- Un mécanisme au caractère pédagogique vis-à-vis du contrevenant, invité ainsi à réparer les dommages qu'il a causés.

// Intégré au plan de lutte contre les incivilités

La transaction reste un outil qui conforte le premier édile dans le pilotage de la politique de prévention de la délinquance. En appui de la vidéoprotection, cette mesure va permettre de limiter les abus concernant les dépôts sauvages. Ces démarches entrent dans le cadre du plan de lutte contre les incivilités piloté par la Ville depuis 2021.

Un panel de dispositifs a été mis en place pour changer la donne : police municipale, vidéoprotection, équipe de médiation, travailleurs socio-éducatifs... Sur la base d'un diagnostic, la Ville a élaboré, en partenariat avec les autorités et les acteurs de terrain, une stratégie territoriale de prévention de la délinquance. Des actions sont identifiées, une campagne de communication « coup de poing » a

par ailleurs appuyé la démarche de la Ville, entre 2022 et 2023. Toutes ces mesures n'ont qu'un seul et même objectif : mettre fin aux comportements de ceux qui nuisent à la qualité de vie de tous.

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ville-chatellerault.fr



Châtellerault



villechatellerault



@Chatellerault86

